

BILAN DE LA QUALITÉ DE L'AIR — 2024

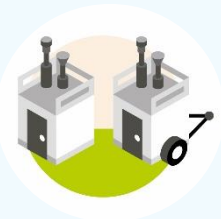


CANTAL

LES MOYENS DE SURVEILLANCE SUR LE TERRITOIRE

Cantal

Mesures de qualité de l'air effectives en 2024



Météorologie réglementaire

Un réseau de 84 stations de mesures implantées sur les 12 départements de la région qui fonctionnent 24h/24 et 7j/7, y compris 5 stations mobiles.



Modélisation

Les cartographies des polluants réglementés, réalisées depuis l'échelle régionale à celle de la rue, permettent de visualiser l'exposition des territoires et des populations.



Inventaires

Les inventaires d'émissions permettent d'identifier l'origine des polluants, les responsabilités respectives des différents secteurs d'activités et d'évaluer les gains d'émissions associés aux différents plans d'actions.



Polluants réglementés

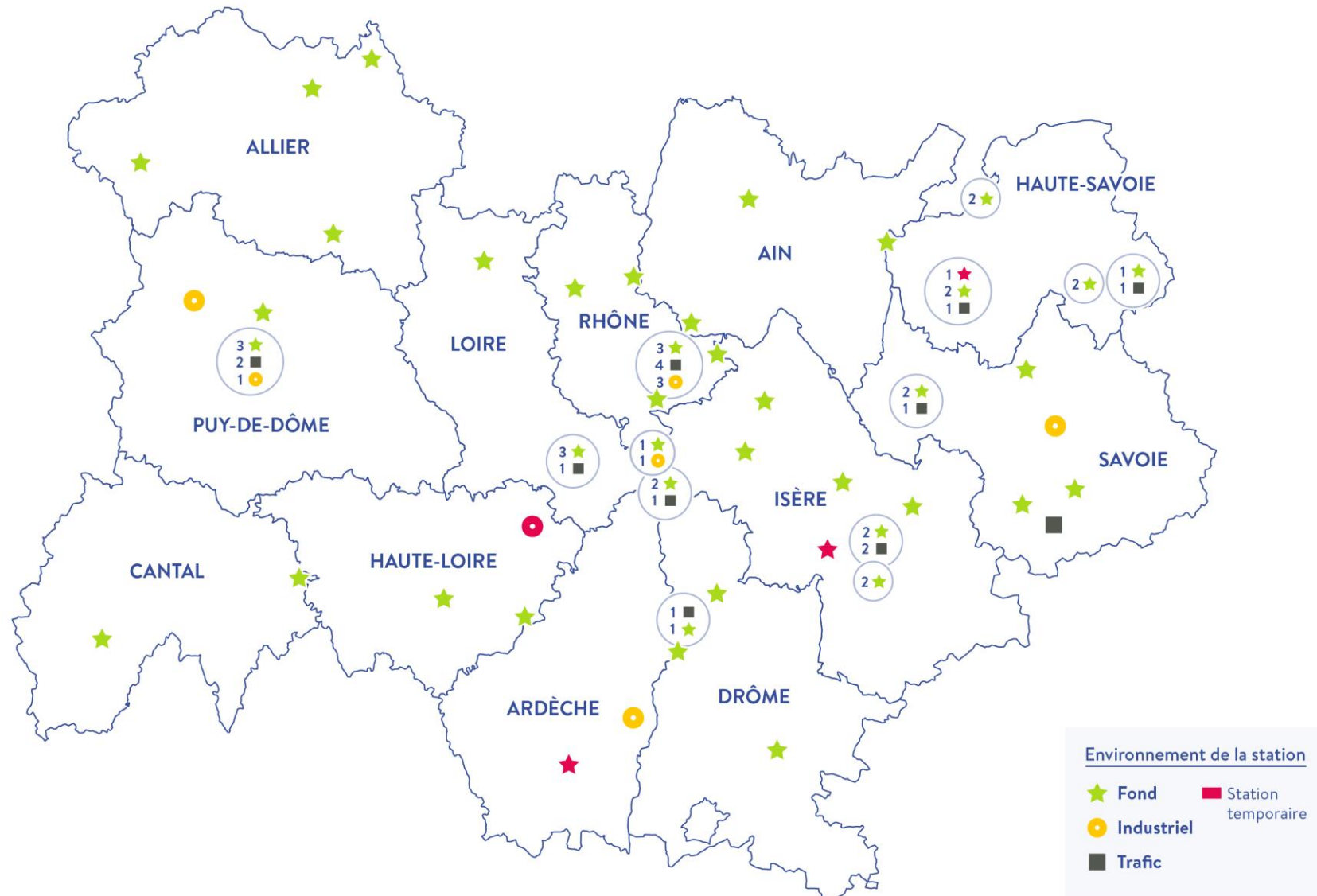
- O₃
- PM_{2,5}
- NO₂
- PM₁
- PM₁₀

Environnement de la station

- ★ Multi-sources

Région

Le réseau fixe d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes comprend en 2024
80 stations de mesure de la pollution en air ambiant





BILAN DÉPARTEMENTAL 2024 — **Cantal**

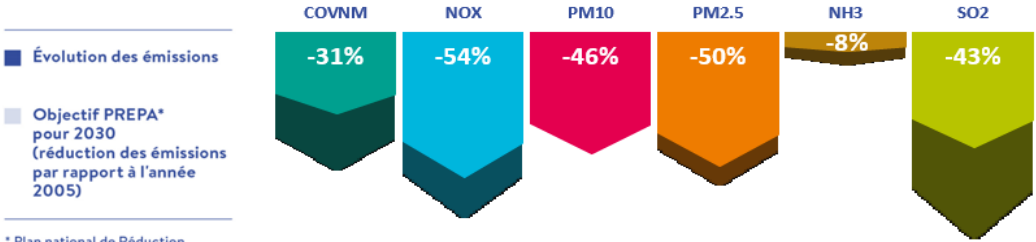
Selon les articles R. 221-7 et R. 221-1 du code de l'environnement



Les sources de pollution

MAINTENONS NOS EFFORTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS POUR PRÉSERVER NOTRE AIR

Les émissions de polluants de l'air entre 2005 et 2022 - Cantal



* Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques.



Source : Inventaire régional Atmo Auvergne-Rhône-Alpes v2024

La Cantal représente 2% de la population et 8% de la surface par rapport à la région Auvergne Rhône Alpes

Les émissions sont à la baisse depuis 2005 sauf pour l'ammoniac.

Certains secteurs d'activité sont les principaux contributeurs des émissions du territoire pour :

- NO_x > Le transport routier
- PM, PM_{2,5} et COVNM > Le résidentiel (notamment le chauffage au bois dans les installations individuelles non performantes)
- SO₂ > L'industrie
- NH₃ > L'agriculture pour les émissions d'ammoniac (fertilisation minérale et organique des cultures)

Contribution des différentes activités dans les émissions polluantes en % - Cantal (2022)



Air

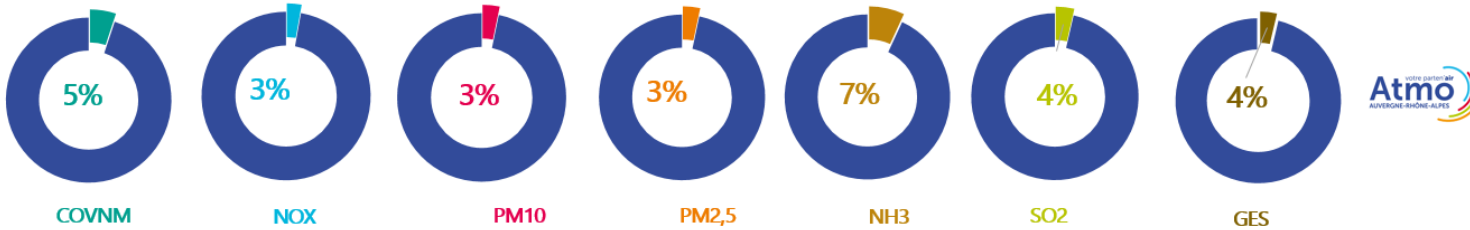


Climat



Source : Inventaire régional Atmo Auvergne-Rhône-Alpes v2024

Comparaison des émissions de chacun des polluants avec Auvergne-Rhône-Alpes (2022) - Cantal





Situation réglementaire — Dépassements aux stations de mesure

LES DÉPASSEMENTS RÈGLEMENTAIRES

Principes de constatation

La qualité de l'air est **réglementée au niveau européen** par les directives de 2004 et de 2008.

La surveillance de la qualité de l'air est effectuée sur la base des **Zones Administratives de Surveillance** :

- Les ZAG : zones à risques de plus de 250.000 habitants
- Les ZAR : zones à risques de moins de 250.000 habitants
- La ZR : zone régionale, constituée du territoire hors ZAG et ZAR

Ces zones ont été définies en 2022 et pour 5 ans (cf. carte)

Un dépassement des valeurs réglementaires dans une zone

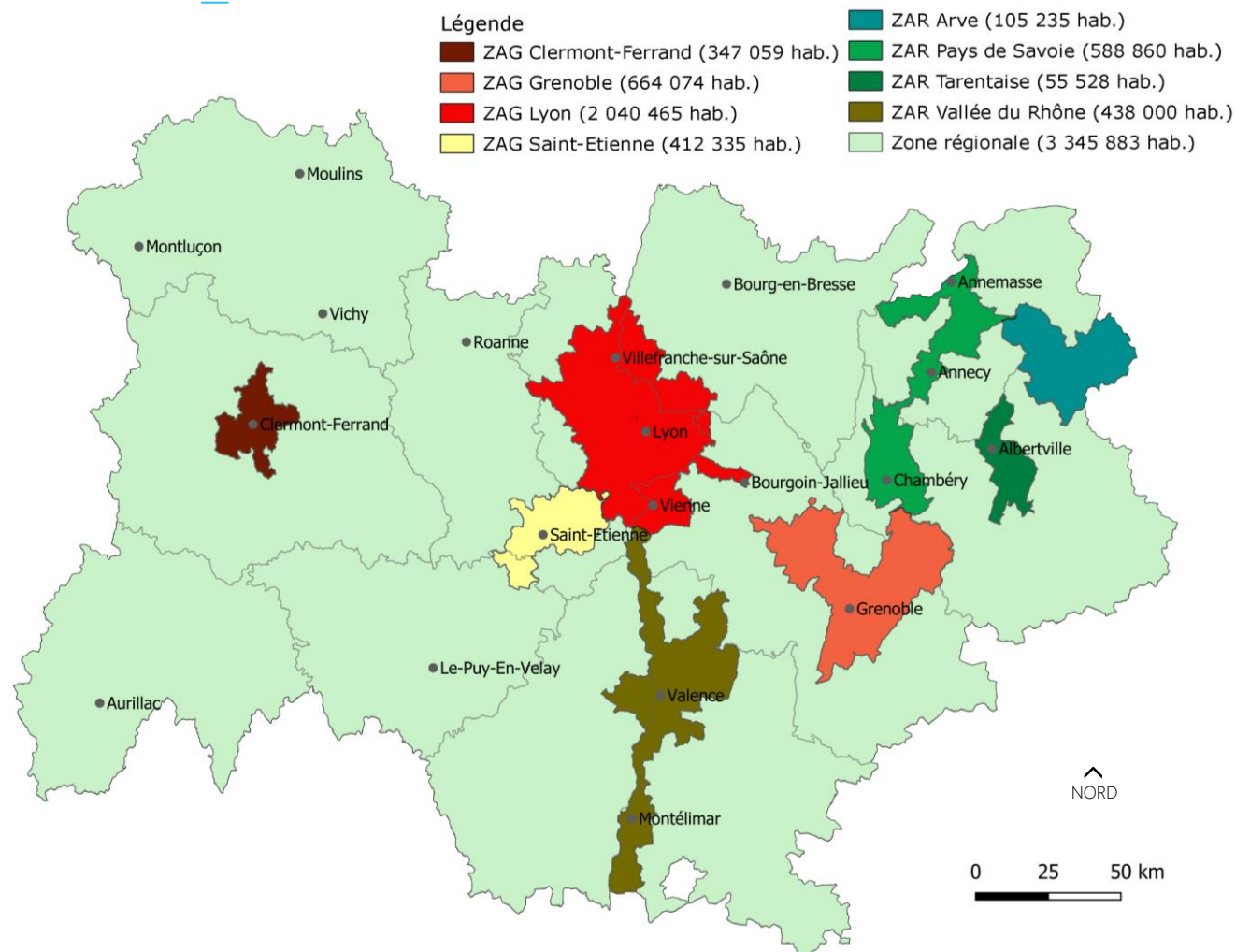
administrative de surveillance peut conduire à une situation de contentieux qui peut aboutir à la condamnation des pays membres pour non-respect des directives.

De plus, un **dépassement réglementaire** n'est constaté sur une zone et pour un polluant que si **une mesure** de qualité de l'air l'atteste.

Les points de mesures sont dimensionnés selon le zonage et non pas par département.

La modélisation permet de dimensionner les dépassements en apportant l'évaluation du nombre d'habitants, de surface ou de kilomètres linéaires touchés mais ne peut à elle seule déclencher le dépassement réglementaire.

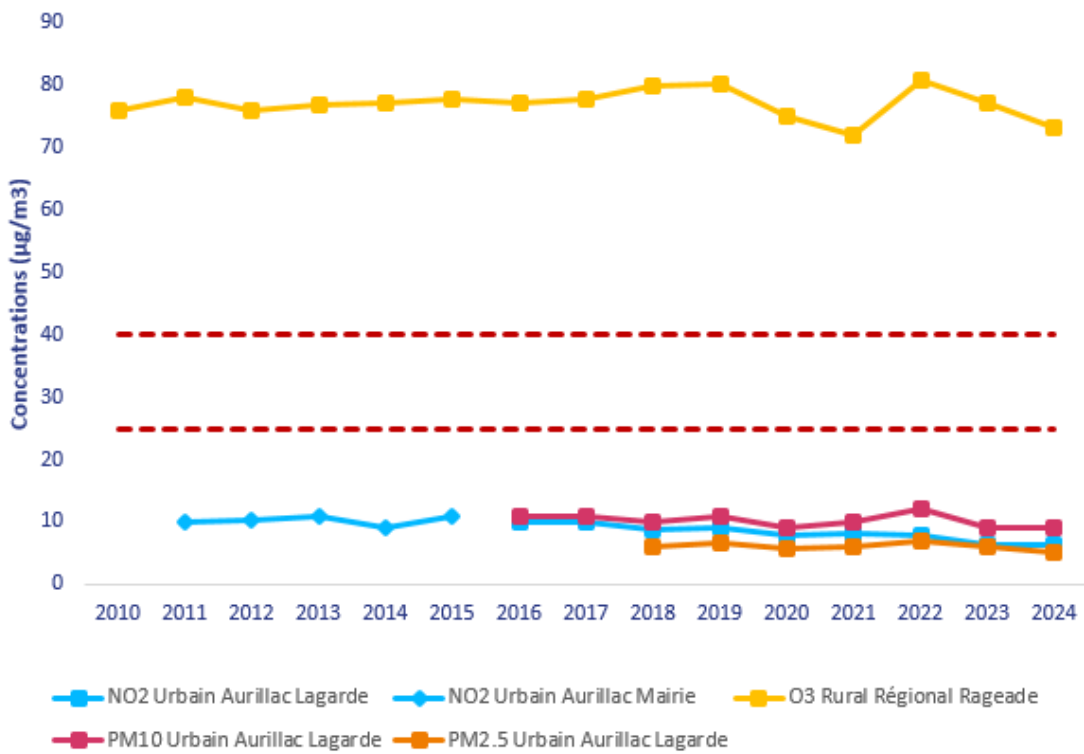
Zonage européen 2022 Auvergne-Rhône-Alpes
(données population INSEE 2018)



ATTEINTES DES OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES POUR LES PRINCIPAUX POLLUANTS

Stations de mesure représentatives du département du Cantal
(évolution des moyennes annuelles de 2010 à 2024)

Évolution par station - Cantal



Dépassements réglementaires pour les principaux polluants aux stations de mesure et par modélisation (pour évaluer l'exposition des populations) dans le Cantal en 2024

Seul un dépassement mesuré par une station constitue un dépassement avéré entraînant la comptabilisation de la population exposée

	NO ₂	PM10	PM2.5	O3 santé
Mesures aux stations				
Exposition des populations	0 hab.	0 hab.	0 hab.	0 hab.

Les valeurs réglementaires sont respectées pour tous les polluants dans le Cantal en 2024.

Depuis 10 ans, la baisse des émissions des polluants primaires se traduit par les baisses des concentrations mesurées (NO₂, PM).

La modélisation montre qu'il n'y a **pas d'habitant exposé** à un dépassement de la valeur de référence pour la protection de la santé en **ozone** dans le Cantal. Les mesures confirment cette évaluation. Ce polluant secondaire est le seul à présenter une tendance long terme stable voire en légère augmentation.



Situation réglementaire — Épisodes de pollution

BILAN DES ÉPISODES DE POLLUTION

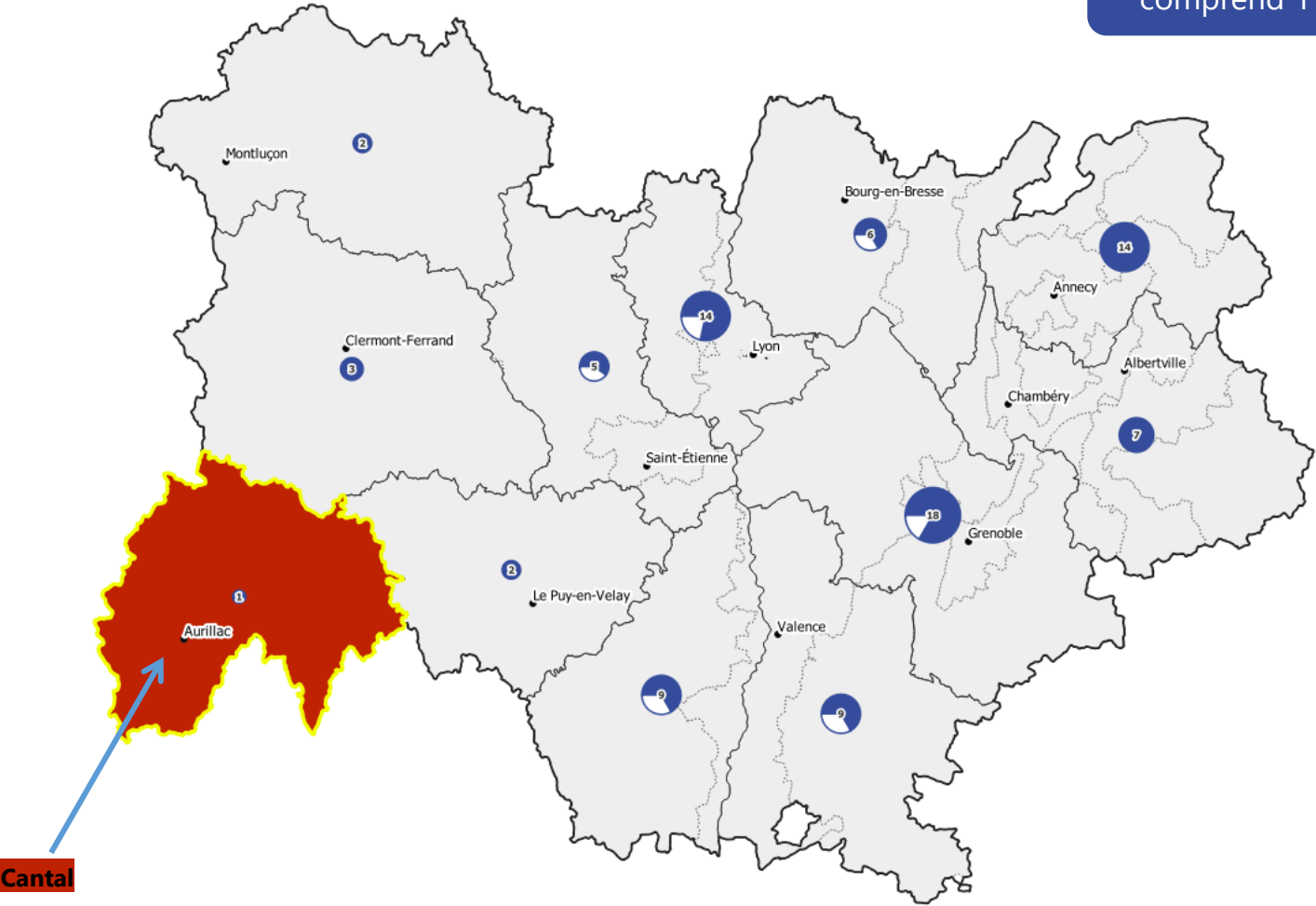
Cantal

Le département du Cantal comprend 1 seul bassin d'air.

En 2024, avec 18 jours de vigilance l'Isère est le département le plus touché, devant la Haute-Savoie avec 14 jours.

Le **Cantal** et la Haute Loire restent les deux départements les plus préservés.

Les PM10 sont à l'origine de la majorité des vigilances sur tous les départements.



Nombre de jours en vigilance

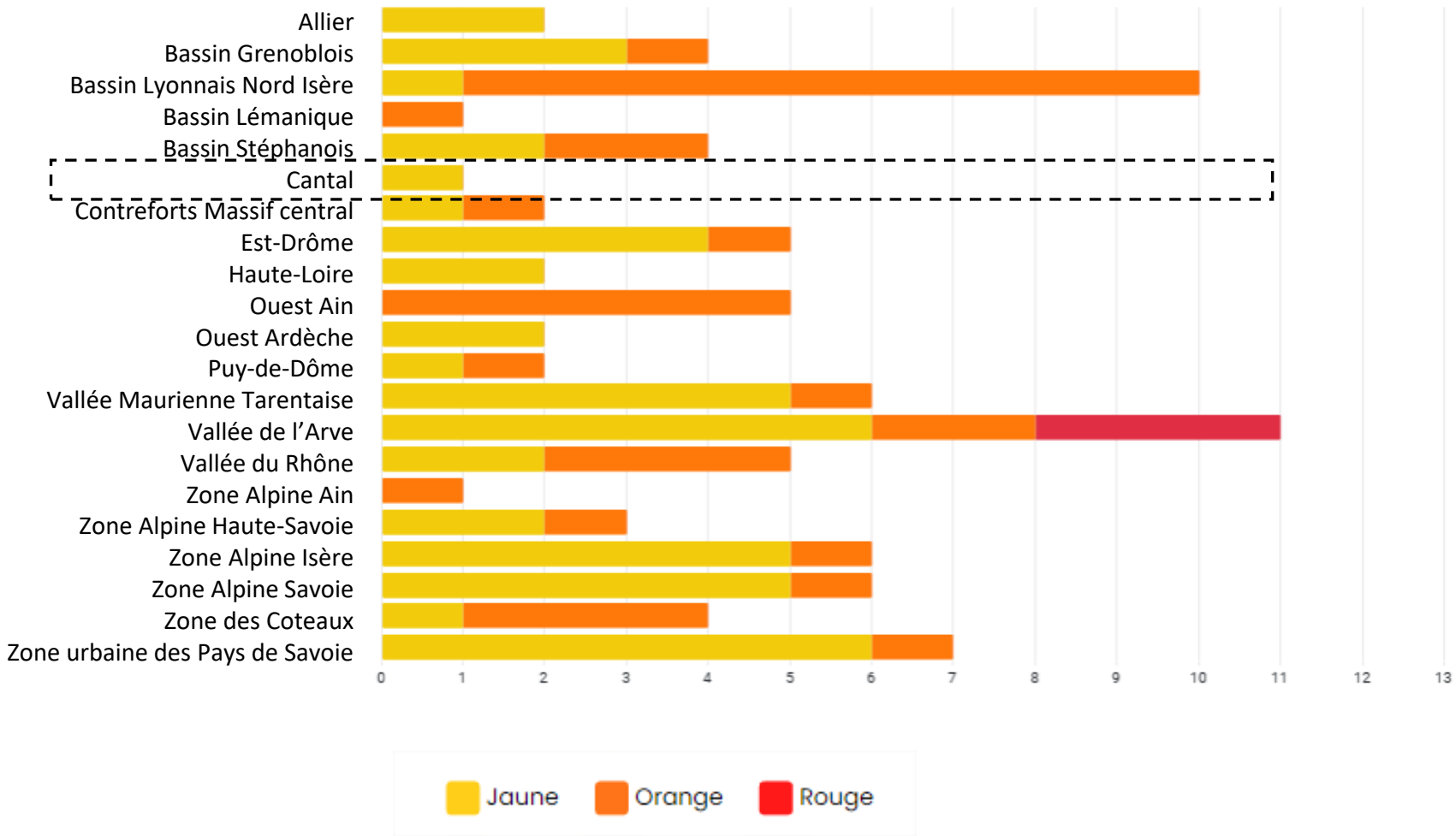


BILAN DES ÉPISODES DE POLLUTION

Cantal

Le Cantal est le département qui connaît le moins de vigilance pollution, même si en 2024, une activation a eu lieu à cause de particules désertiques.

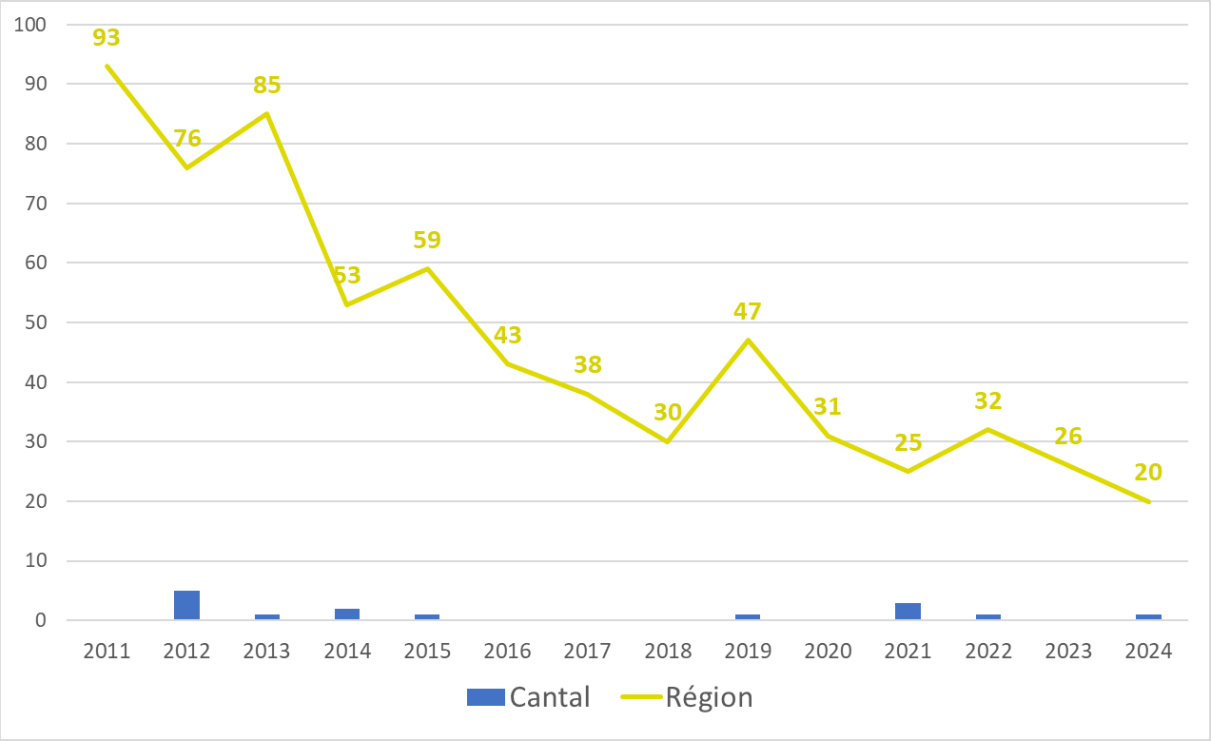
Nombre de vigilances pollution par niveau et par bassins d'air en 2024



BILAN DES ÉPISODES DE POLLUTION

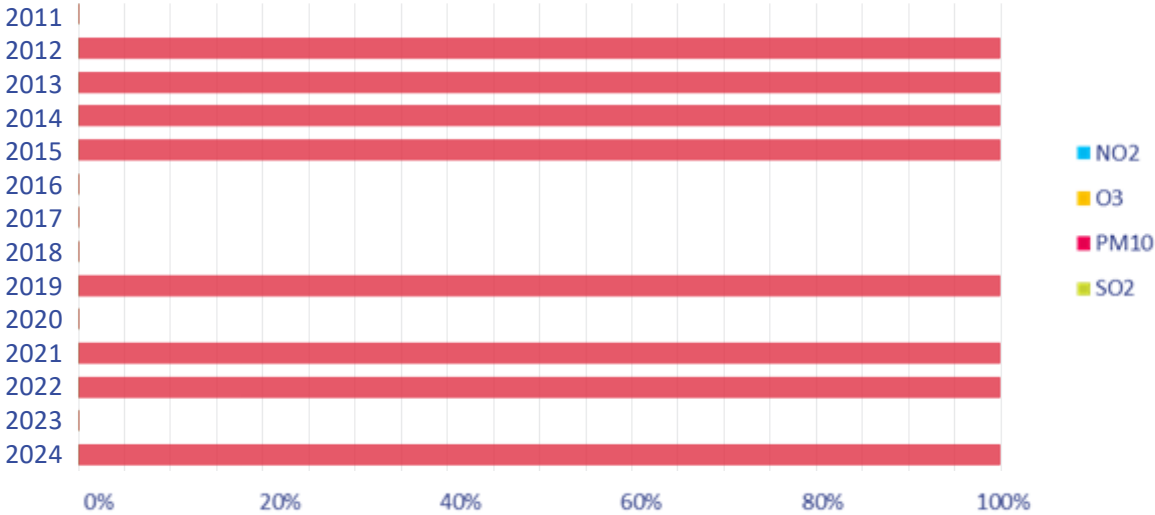
Cantal

Nombre de jours d'activation d'une vigilance de 2011 à 2024



Le Cantal a connu 1 journée de vigilance en 2024.

Polluants responsables des vigilances pollution de 2011 à 2024



Lorsque des épisodes de vigilance ont été observés, le département du Cantal a été touché **uniquement par des vigilances aux particules fines** au cours des 15 dernières années.

BILAN DÉTAILLÉ DES PRÉVISIONS

Notion de jours à risque

→ Définition de critères cumulatifs pour **déterminer un « jour à risque »** :

- ❑ concentrations modélisées > **90% du seuil d'information**
- ❑ sur plus de **25 km²** en Auvergne Rhône-Alpes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Janvier																															
Février																															
Mars																															
Avril																															
Mai																															
Juin																															
Juillet																															
Aout																															
Septembre																															
Octobre																															
Novembre																															
Décembre																															

→ 1 année = 7665 cas (365 jours, 21 bassins d'air)

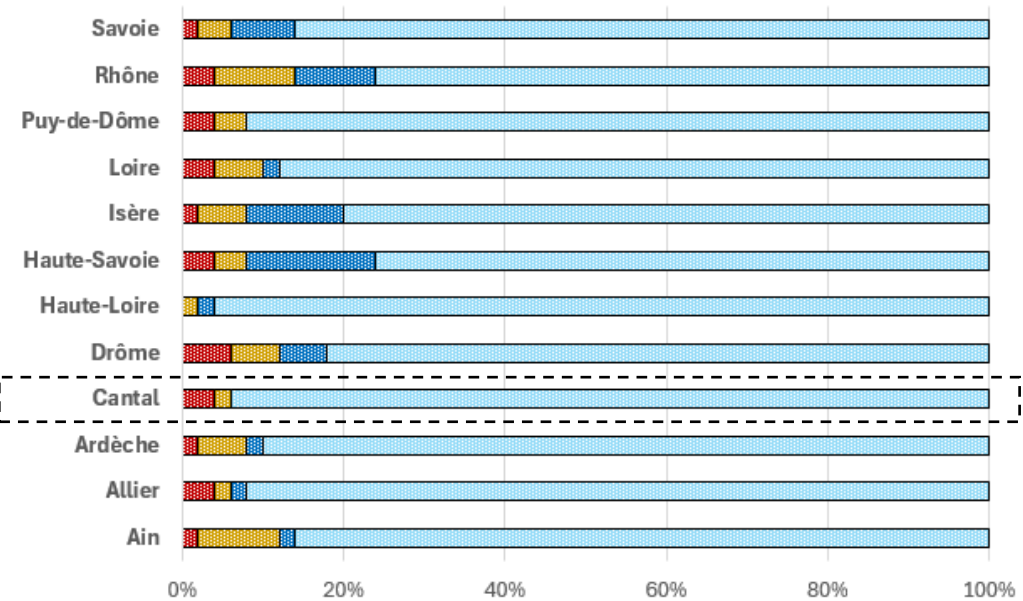
→ En 2024, 50 jours caractérisés comme « à risques » (~17%), soit 1050 cas de décision via l'expertise humaine

→ 2 mois sans jours caractérisés comme « à risques » : mai et octobre

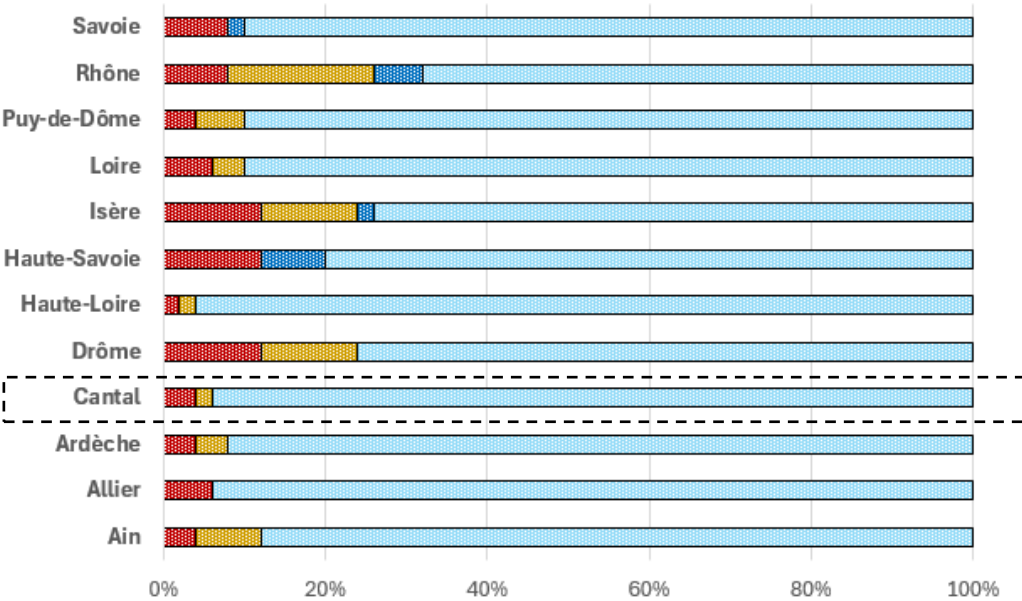
BILAN DETAILLE DES PREVISIONS

Focus sur le département sur les 50 jours à risque identifiés au niveau régional

➔ prévisions pour le jour même



➔ prévisions pour le lendemain



- Dépassement non prévu
- Fausse alarme
- Dépassement prévu constaté
- Rien de prévu et rien de constaté

A background image showing a cyclist in a dark jersey and helmet riding past a light-colored car. The entire image is covered with a semi-transparent blue overlay. The title 'Situation sanitaire' is written in white, bold, sans-serif font in the center. Below the title is a short white horizontal line.

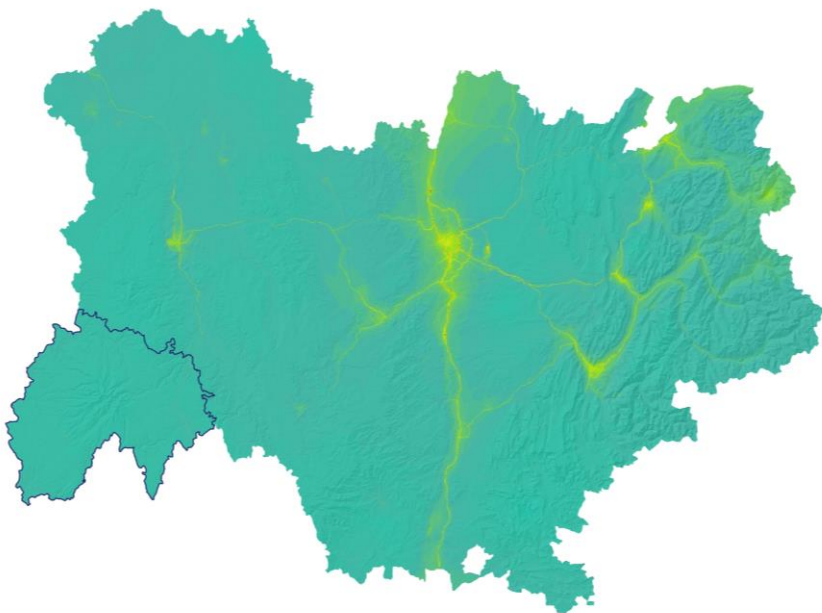
Situation sanitaire

LA RÉGLEMENTATION EN AIR EXTÉRIEUR EN COURS DE RÉVISION

	Paramètre	 Valeur réglementaire européenne actuelle	 Seuils OMS 2021	 Projet de révision Directive * Seuils visés en 2030
DIOXYDE D'AZOTE NO ₂	Moyenne annuelle	Valeur limite 40 µg/m ³	10 µg/m ³	20 µg/m ³
PARTICULES PM10	Moyenne annuelle	Valeur limite 40 µg/m ³	15 µg/m ³	20 µg/m ³
PARTICULES PM2,5	Moyenne annuelle	Valeur limite 25 µg/m ³	5 µg/m ³	10 µg/m ³
OZONE O ₃	Nb de jours de dép. de la moy. glissante 120 µg/m ³ sur 8 heures	Valeur cible 25 jours par an	-	18 jours
	100 µg/m ³ sur 8 heures	-	3 jours par an	-

DIOXYDE D'AZOTE

Situation sanitaire

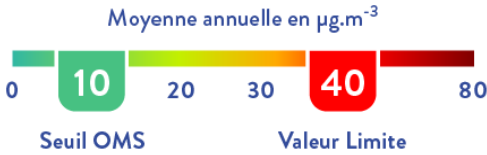


NO₂

Valeur recommandée OMS

RÉGION	3 593 800 habitants (44% pop)
CANTAL	600 habitants (<1 % pop)

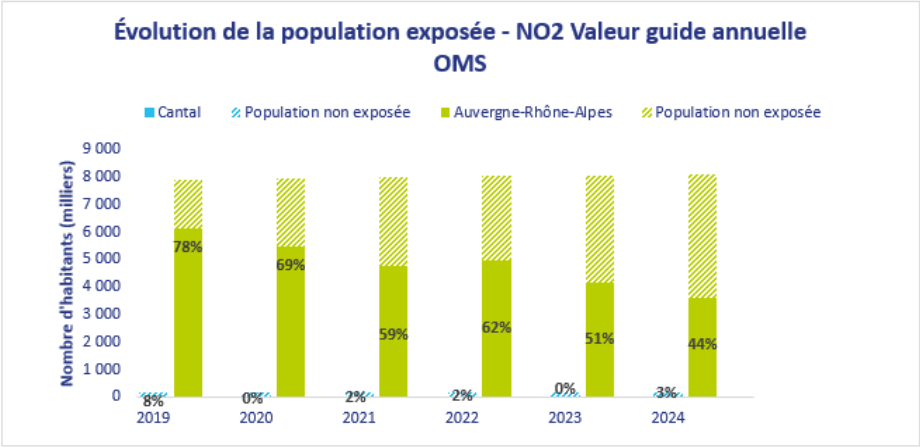
- CA Bassin d'Aurillac
500 habitants (1% pop)



NO₂

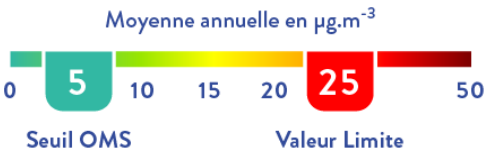
Valeur réglementaire

RÉGION	200 habitants
CANTAL	0 habitants

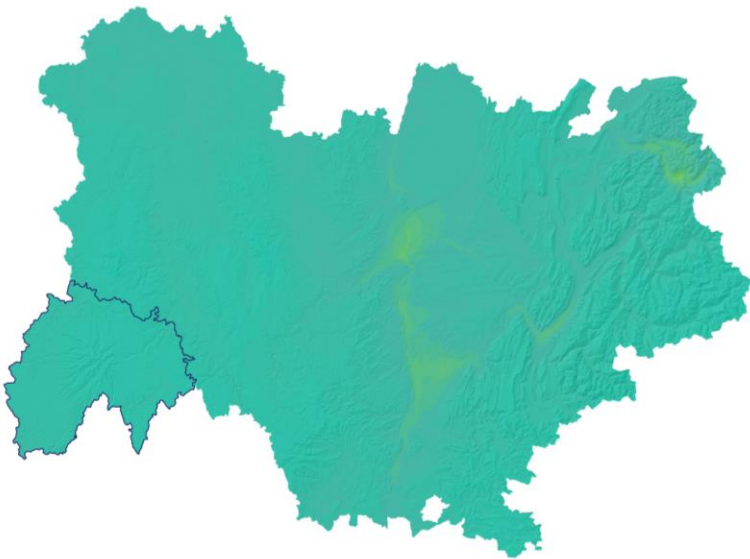


PARTICULES FINES (PM2,5)

Situation sanitaire



PM2,5



PM_{2,5}

Valeur réglementaire

RÉGION 0 habitant

CANTAL 0 habitant



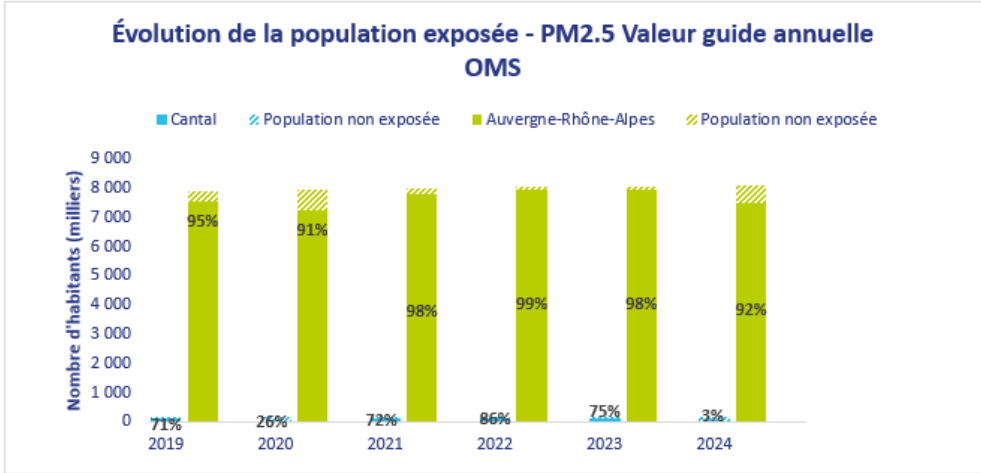
PM_{2,5}

Valeur recommandée OMS

RÉGION 7 480 800 habitants (92% pop)

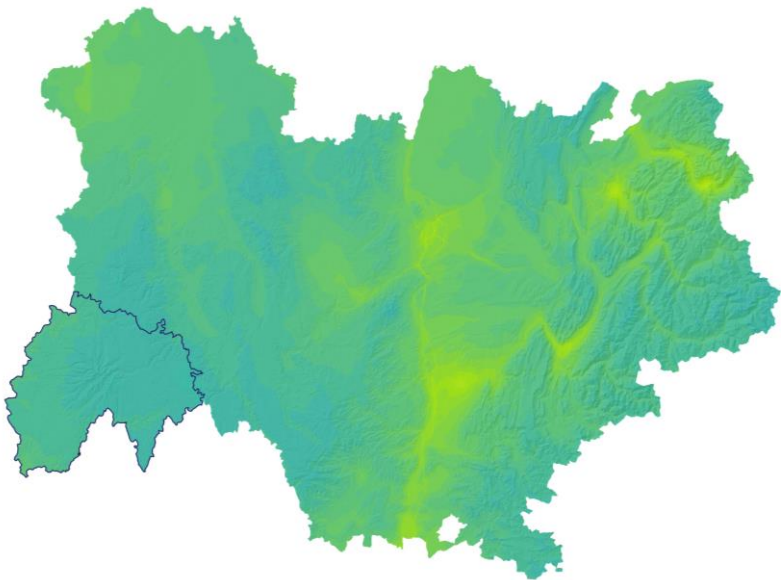
CANTAL 12 100 habitants (8% pop)

- CA Bassin d'Aurillac
2 200 habitants (4% pop)



PARTICULES (PM10)

Situation sanitaire



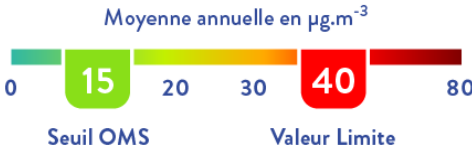
PM₁₀

Valeur recommandée OMS

RÉGION 511 200 habitants (6 % pop)

CANTAL 0 habitant

• CA Bassin d'Aurillac : 0 habitant



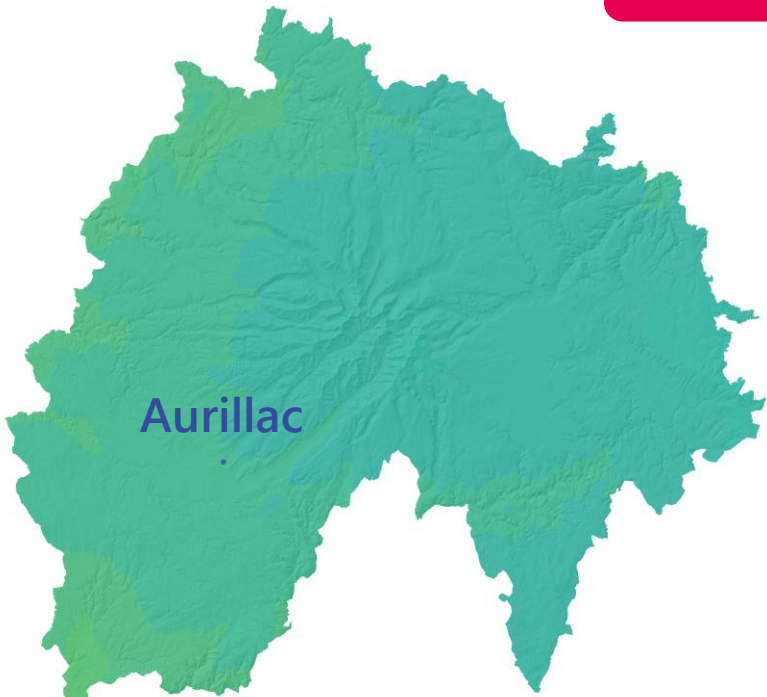
PM₁₀

Valeur réglementaire

RÉGION 100 habitants

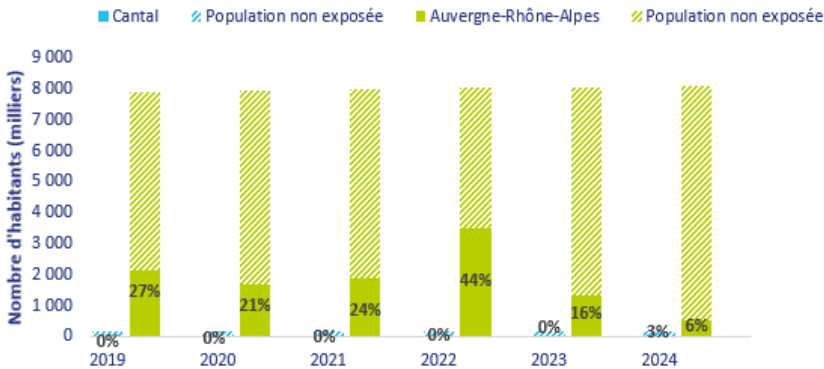
CANTAL 0 habitant

PM₁₀



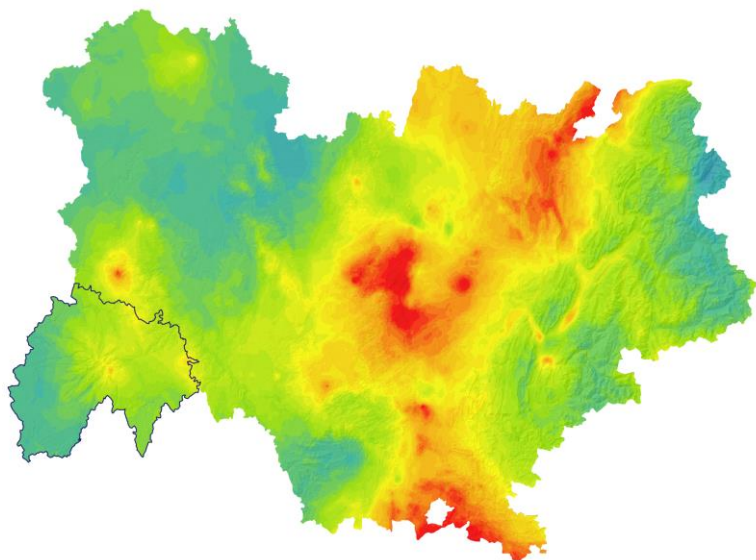
Aurillac

Évolution de la population exposée - PM₁₀ Valeur guide annuelle OMS



OZONE

Valeur cible pour la santé



O₃

Valeur cible santé

RÉGION 96 100 habitants (1% pop)

CANTAL 0 habitant

• CA Bassin d'Aurillac
0 habitant

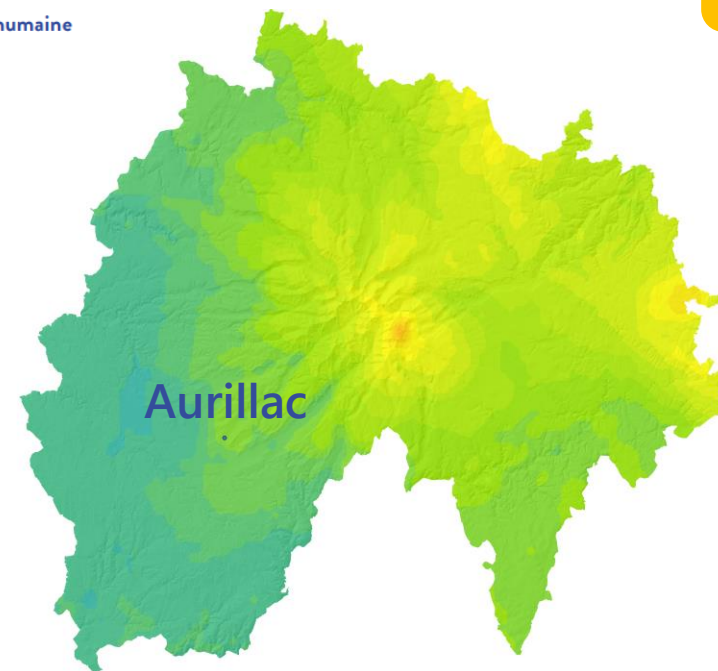
ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES — Cantal (15)

Nombre de jours avec une moyenne sur 8h > 120 µg.m⁻³
(moyenne sur 3 ans)

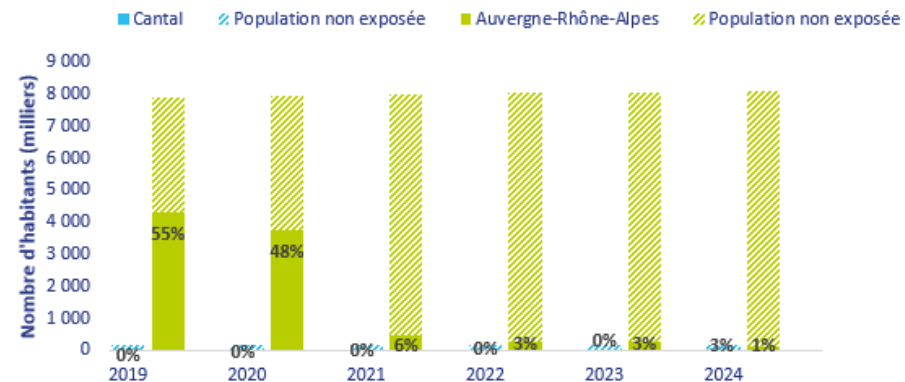


Valeur cible pour la protection de la santé humaine

O₃
Santé



Évolution de la population exposée - O₃ Valeur cible santé - 3 ans





Qualité de l'air et effets sur la biodiversité

OZONE

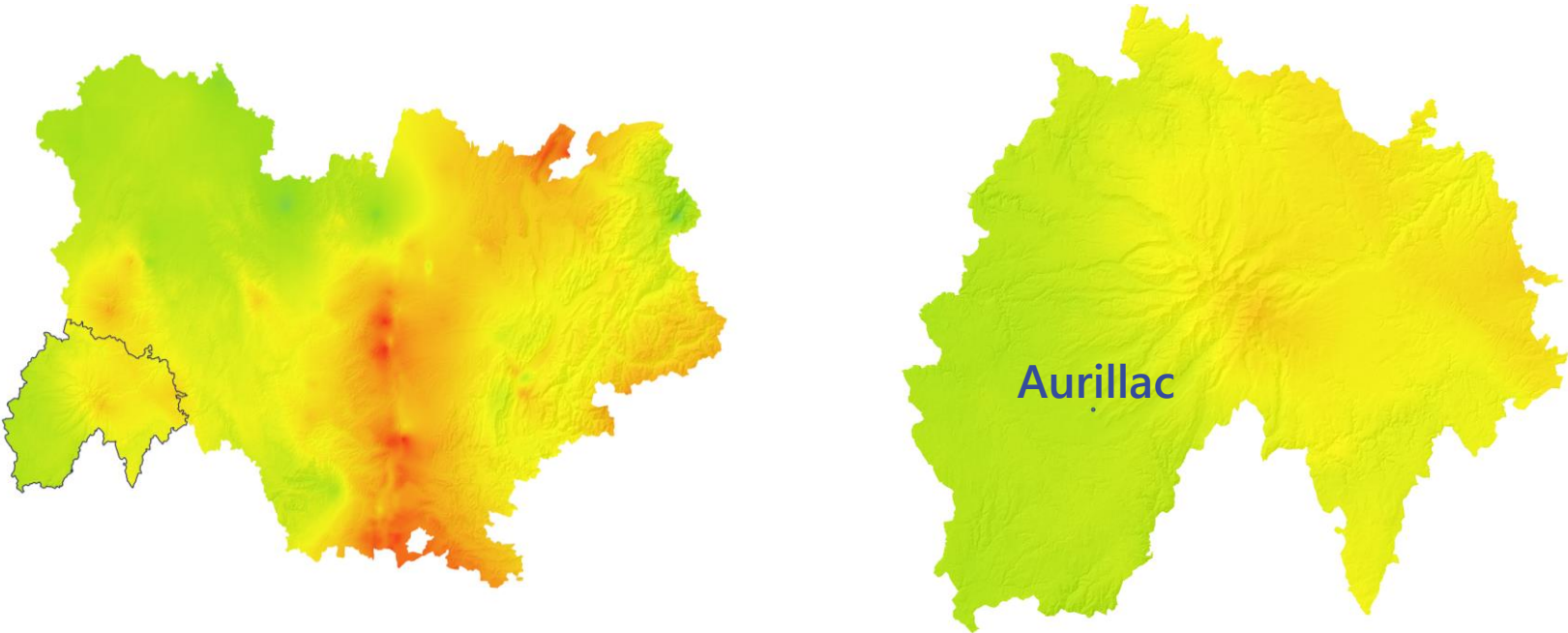
Valeur cible pour la végétation

L’ozone présente également des effets sur la végétation notamment sur les productions agricoles

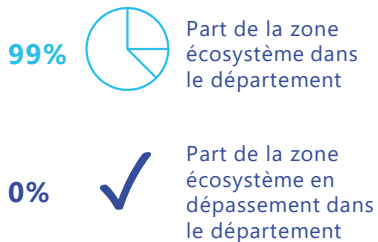
Selon l’étude Apollo de l’ADEME, les estimations des pertes économiques dues aux effets de l’ozone, agrégées pour la France métropolitaine, demeurent en effet importantes : en 2010, jusqu’à 1 milliard € pour le blé tendre, plus d’1 milliard € pour les prairies et plus de 200 millions € pour les pommes de terre.



O3
Végétation



5 774 km ²	Surface du département
5 700 km ²	Surface de la zone écosystème dans le département
0 km ²	Surface de la zone écosystème en dépassement dans le département

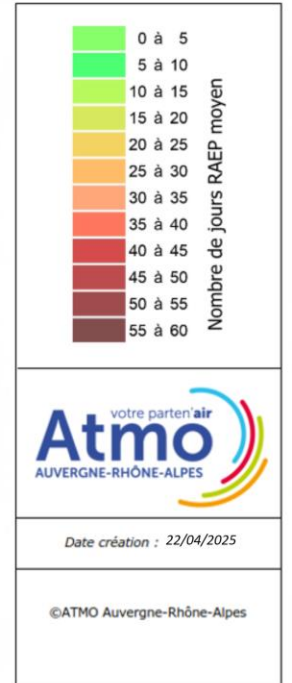
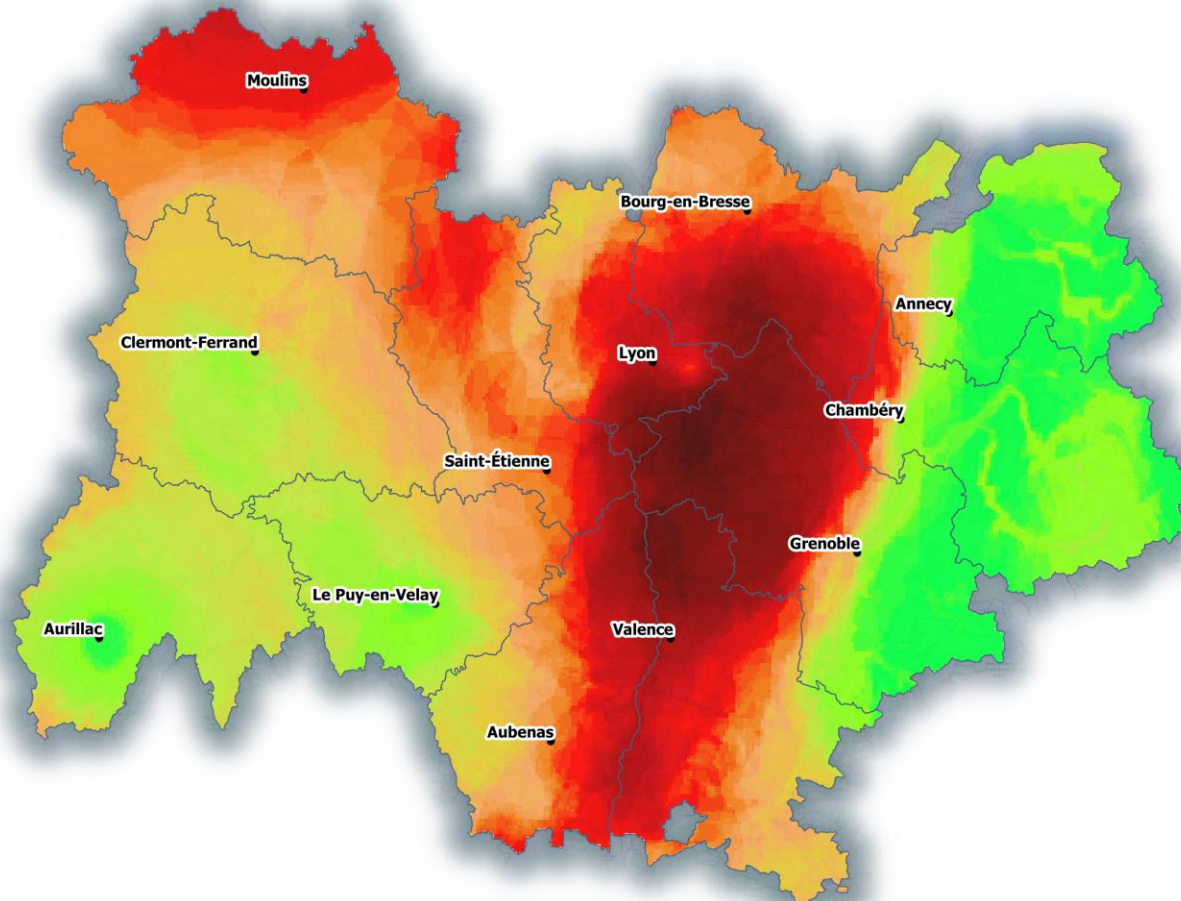


Une zone qualifiée d'écosystème correspond à la partie du territoire hors zone urbaine. Cela permet de caractériser les zones avec de la végétation (espaces naturels, cultures, etc.) pouvant être affectées par de la pollution à l'ozone.

Evaluation de l'exposition de la population à l'ambroisie à l'échelle régionale

L'année 2024 marque une
- légère régression de l'ambroisie
sur la région.

Les zones impactées par un RAEP
« moyen » plus de 40 jours par an
(ensemble de la période de
pollinisation de l'ambroisie) se
situent sur l'axe central de la
région et le nord de l'Auvergne.
Les zones de front (Avant-pays
savoyard, Puy-de-Dôme, Haute-
Loire, Cantal) sont touchées entre
10 et 20 jours par an. Sur le reste
de la région, seules les zones
d'altitude sont totalement
épargnées.



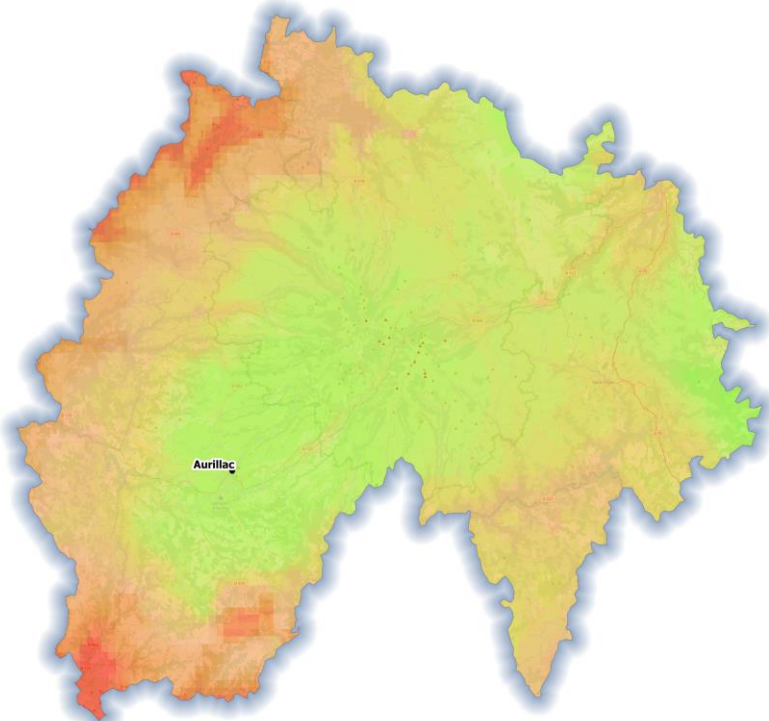
En 2024, 70 % de la population
exposée plus de 20 jours à un RAEP
moyen ou supérieur (79% en 2023)

Travaux réalisés grâce aux financements de :

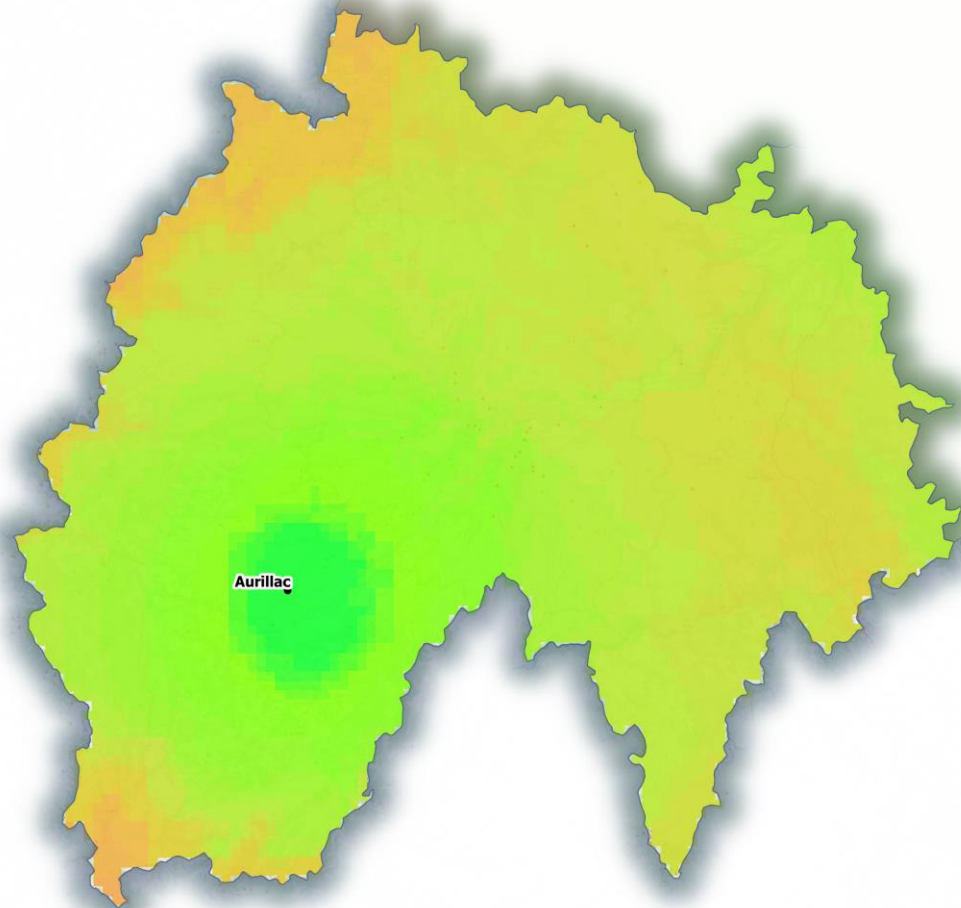


Résultats dans le Cantal

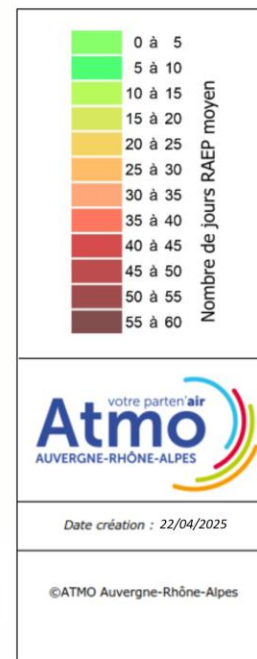
Le Cantal fait partie des départements les moins touchés par l'ambroisie. Les durées d'exposition sont comprises entre 10 et 20 jours sur quasiment tout le territoire.



2023

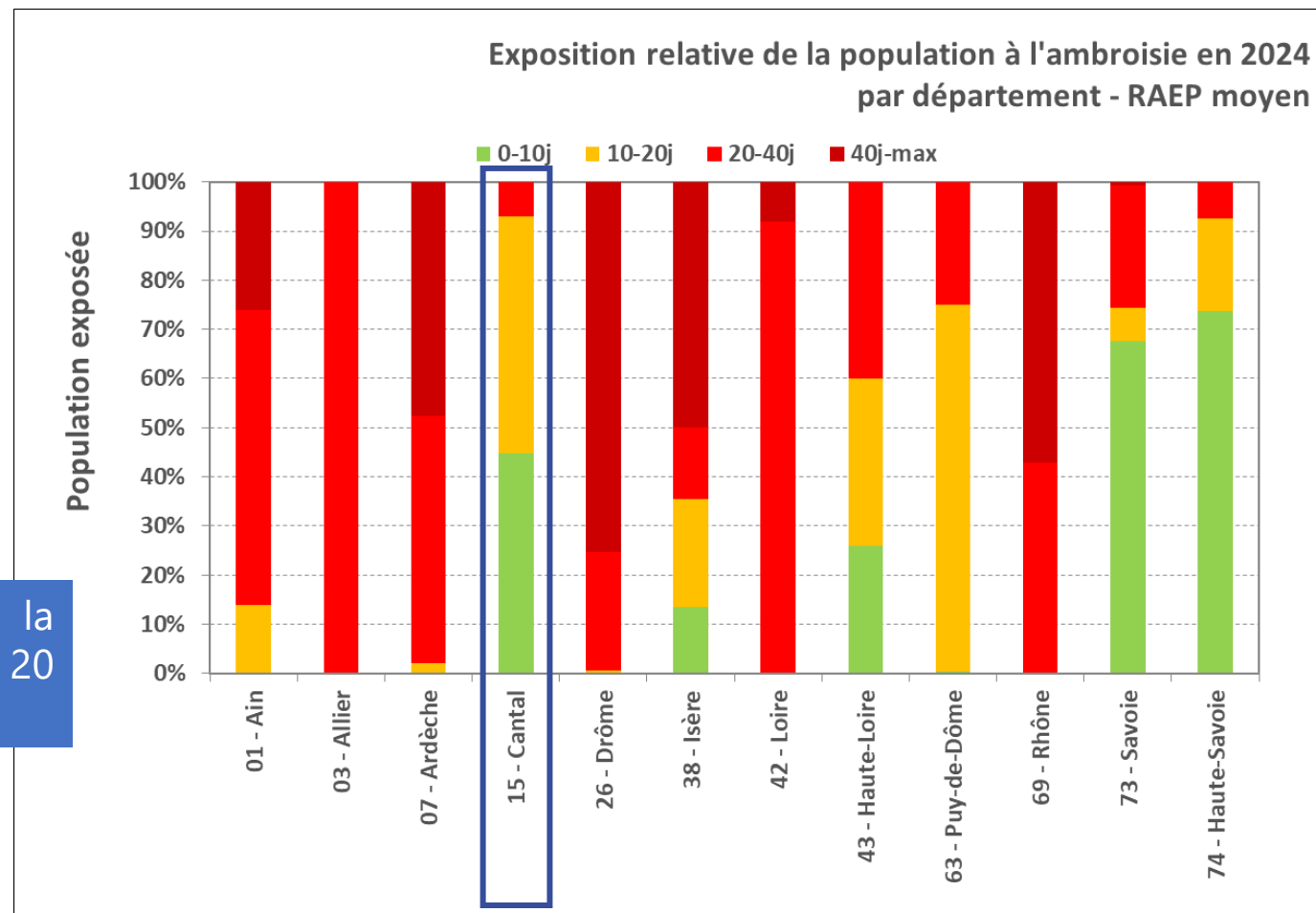


2024



Résultats dans le Cantal

En 2024, moins de 10% de la population est exposée plus de 20 jours à un RAEP moyen.



02

AURILLAC

CA du Bassin d'Aurillac

DIOXYDE D'AZOTE

Situation sanitaire



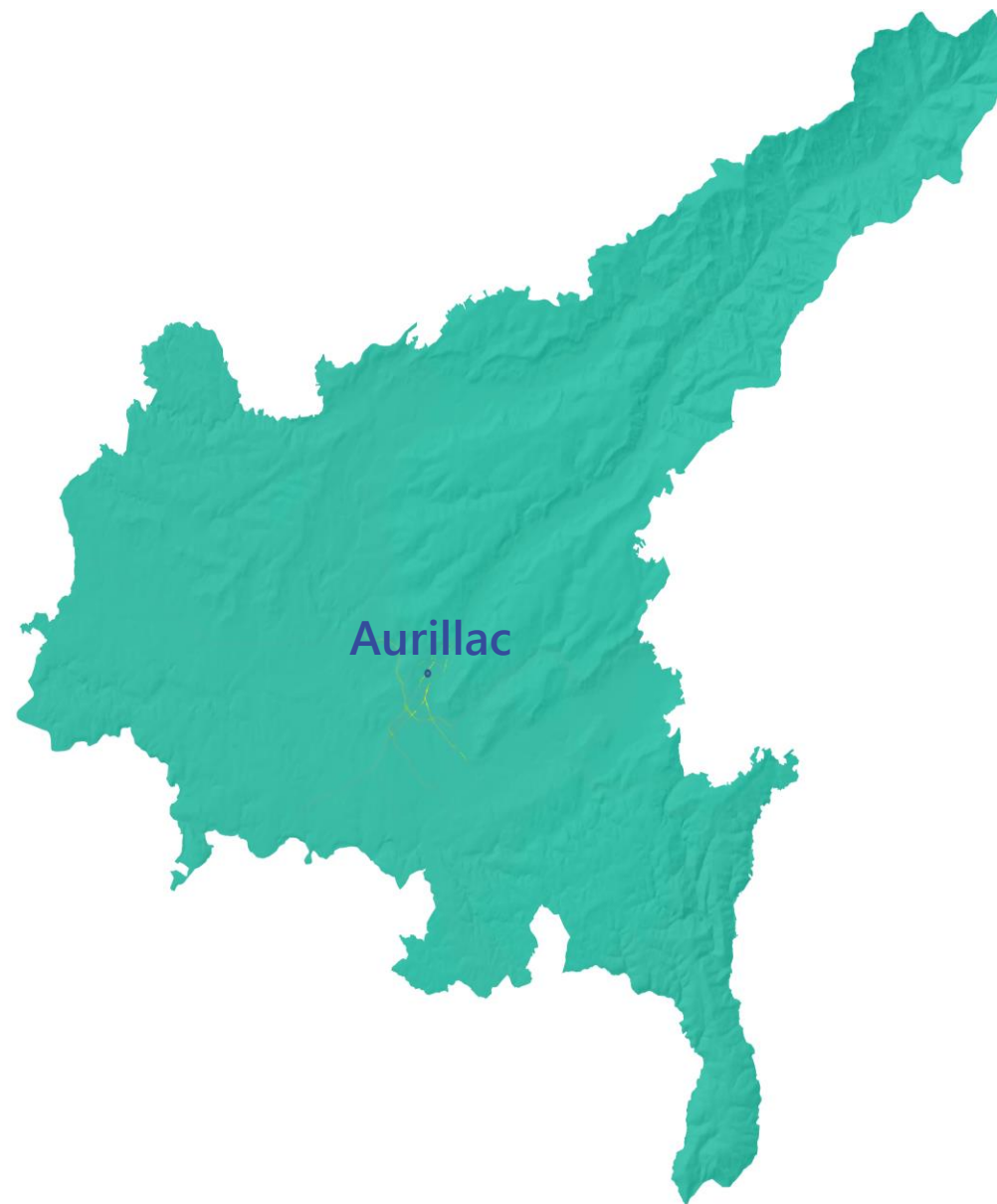
NO₂

Valeur recommandée OMS

RÉGION 3 593 800 habitants (44% pop)

CANTAL 600 habitants (<1 % pop)

- CA Bassin d'Aurillac
500 habitants (1% pop)



NO₂

PARTICULES FINES (PM2,5)

Situation sanitaire

PM2,5



PM_{2,5}

Valeur recommandée OMS

RÉGION 7 480 800 habitants (92% pop)

CANTAL 12 100 habitants (8% pop)

• CA Bassin d'Aurillac
2 200 habitants (4% pop)

PARTICULES PM10

Situation sanitaire



PM10



PM₁₀

Valeur recommandée OMS

RÉGION 511 200 habitants (6 % pop)

CANTAL 0 habitant

• CA Bassin d'Aurillac : 0 habitant

OZONE

Valeur cible pour la santé

Nombre de jours avec une moyenne sur 8h > 120 $\mu\text{g.m}^{-3}$
(moyenne sur 3 ans)



Valeur cible pour la protection de la santé humaine

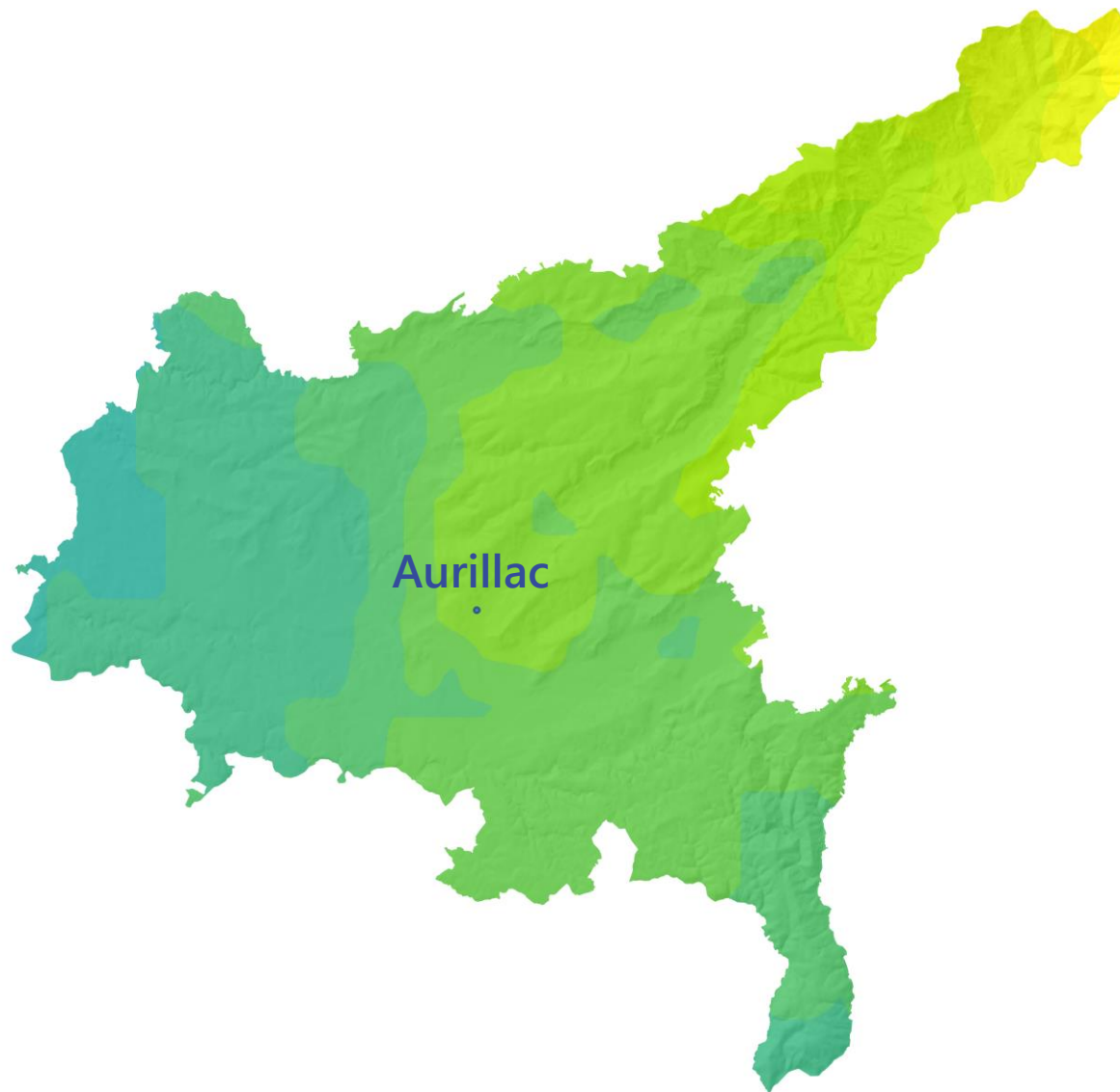
O₃

Valeur cible santé

RÉGION 96 100 habitants (1% pop)

CANTAL 0 habitant

• CA Bassin d'Aurillac
0 habitant



03
Santé



CE QU'IL FAUT RETENIR

CE QU'IL FAUT RETENIR

Concentrations moyennes :

- Poursuite de la tendance à **l'amélioration globale de la qualité de l'air** enregistrée ces 15 dernières années, liée à la baisse régulière des émissions d'année en année.
- **Aucun dépassement des valeurs réglementaires sur le département.**
- Au niveau des nouvelles **valeurs recommandées par l'OMS**, environ 8% des habitants du département est exposé à un risque sanitaire pour les **PM2.5**, et moins de 1% pour le **NO₂**. La qualité de l'air dans le département est donc préservée.
- Concernant **l'ozone**, aucun habitant n'est exposé à une concentration supérieure à la valeur cible. Et il n'y a pas de surfaces de la zone écosystèmes en dépassement de la valeur cible pour la végétation dans le département.

Activation du dispositif de vigilance :

- En 2024, **un seul épisode de vigilance pollution (fin mars)** a été enregistré dans le Cantal, en lien avec un épisode exceptionnel de poussières désertiques.
- Au niveau régional, l'année 2024 se distingue par une diminution du **nombre de jours de vigilance à l'ozone**. Les jours de vigilance en 2024 sont uniquement associés aux particules fines.
- Concernant **l'ambroisie**, le département du Cantal est relativement épargné. En 2024, la durée d'exposition à un RAEP moyen est d'environ **10 à 20 jours**. Et moins de 10% de la population du département est concernée par une durée d'exposition supérieure à 20 jours par an. En Auvergne, l'ambroisie touche principalement le **nord du département de l'Allier**.



Merci de votre attention !

.....
www.atmo-auvergnerhonealpes.fr
.....



Service gratuit disponible sur les magasins
d'applications et sur www.airtogo.fr